



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E47526

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/1989  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/07/2001  
100 000

Raison sociale : MAINDRON SARL

10 RUE AMPÈRE  
85170 LE POIRE SUR VIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON 2001B00501

Téléphone : 02 51 31 88 35

Fax :

Portable :

Site Internet : www.sarlmaindron.com

E-mail : direction@sarlmaindron.com

Responsabilité légale :

MAINDRON PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Siret : 438 400 301 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 85 .0708

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7018206704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7018206704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité              | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Plombier) | 30/11/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON  
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.